



N° ABMED/2025D/2837/DLVS/SSMUR/SA

Cotonou, le 05-05-2025

ALERTE

(Pour large diffusion)

Du Directeur Général

A l'attention de :

X	Membres de la Commission Nationale
X	Ordre des Pharmaciens
X	Ordre des Médecins
X	Grossistes-Répartiteurs
X	Fabricants
X	Syndicats
X	DGCI
X	DNSP
X	Pharmaciens d'officine
X	Programmes
X	Ordre National des Chirugiens-Dentistes
X	OMS
X	Hôpital d'Instruction des Armées de Parakou
X	ARS
X	DGMHED

X	ANSSP
X	DDS
X	SNIGS
X	FSS
X	INMES
X	ROBS
X	Association des Consommateurs
X	CNHU
X	CHD
X	Hôpitaux de zones
X	Ordre National des Sages- Femmes
X	DCSSA
X	PSSP
X	Conseil de surveillance

Objet : Mise en quarantaine de la spécialité **VANCOMYCIN BIOZENTA 1G INJ**.

Texte : Suite à un défaut de qualité constaté sur certains lots de la spécialité **VANCOMYCIN BIOZENTA 1G INJ** du laboratoire **BIOZENTA Lifescience Pvt Ltd**, l'Agence béninoise du médicament et des autres produits de santé (ABMed) procède à une mise en quarantaine de tous les lots de cette spécialité. Ce défaut de qualité observé se traduit par une non-conformité au niveau du conditionnement primaire et sur la notice, présentés dans une langue autre que le français.

Aussi, voudrais-je, par la présente, inviter tous les établissements pharmaceutiques et toutes les structures sanitaires à **retirer, sans délai, les boîtes de ladite spécialité et à mettre en quarantaine les stocks concernés** en attendant une investigation plus approfondie.

J'attacherai du prix au strict respect de la présente mesure.



Dr Yossounon CHABI
Directeur Général

Ampliation :

- MS : ATCR
- Sociétés de Grossistes-Répartiteurs